

Â« Aucune restriction Â» et un clin dâ??Å?il secret : dans les coulisses de lâ??accord passÃ© par IsraÃ«l avec Google et Amazon

Description

Afin de dÃ©crocher le fructueux contrat Projet Nimbus, les gÃ©ants du numÃ©rique ont acceptÃ© de passer outre leurs propres conditions dâ??utilisation et de contourner certaines dÃ©cisions de justice. Selon une enquÃªte conjointe, ils se seraient engagÃ©s Ã prÃ©venir IsraÃ«l si un tribunal Ã©tranger rÃ©clamait lâ??accÃ¨s Ã ses donnÃ©es.

Par Yuval Abraham, le 29 octobre 2025



Des employÃ©s de Google et dâ??Amazon protestent contre la collaboration de leurs entreprises avec lâ??armÃ©e israÃ©lienne lors du sommet annuel dâ??Amazon Web Services Ã New York, le 26 juillet 2023. (X/No Tech For Apartheid)

En 2021, Google et Amazon ont signÃ© un contrat de 1,2 milliard de dollars avec le gouvernement israÃ©lien qui les engageait Ã fournir Ã IsraÃ«l des services avancÃ©s dâ??informatique dÃ©matÃ©rialisÃ©e (cloud computing) et dâ??intelligence artificielle. Ces outils sont utilisÃ©s depuis deux ans dans le cadre de lâ??offensive menÃ©e par IsraÃ«l contre la bande de Gaza. Les dÃ©tails de ce contrat lucratif, connu sous le nom de Project Nimbus, Ã©taient restÃ©s confidentiels.

Mais une enquÃªte conjointe de +*972 Magazine*, *Local Call* et *The Guardian* rÃ©vÃ¨le aujourdâ??hui que Google et Amazon ont acceptÃ© des formes de â??contrÃ´leâ?• pour le moins inhabituelles, insÃ©rÃ©es par IsraÃ«l dans lâ??accord, en prÃ©vision de futures contestations juridiques liÃ©es Ã lâ??usage de cette technologie en Cisjordanie occupÃ©e et dans la bande de Gaza.

La fuite de certains documents en provenance du ministÃ¨re israÃ©lien des Finances, obtenus par *The Guardian* et comprenant une version finale du contrat, ainsi que des sources proches des nÃ©gociations, rÃ©vÃ¨lent deux exigences strictes quâ??IsraÃ«l a imposÃ©es aux gÃ©ants de la tech dans le cadre de lâ??accord.

La premiÃ¨re interdit Ã Google et Amazon de limiter lâ??usage que fait IsraÃ«l de leurs produits, mÃªme si cet usage enfreint leurs propres conditions dâ??utilisation.

La seconde les oblige Ã informer secrÃ¨tement IsraÃ«l lorsquâ??un tribunal dâ??un pays Ã©tranger leur ordonne de remettre les donnÃ©es dudit pays stockÃ©es sur leurs plateformes cloud â?? une mesure qui permettrait Ã IsraÃ«l de contourner leurs obligations lÃ©gales.

PrÃ©vu pour une durÃ©e initiale de sept ans renouvelable, le Projet Nimbus a Ã©tÃ© conÃ§u dans lâ??optique de permettre Ã IsraÃ«l le transfert dâ??importantes quantitÃ©s de donnÃ©es appartenant Ã ses agences gouvernementales, services de sÃ©curitÃ© et unitÃ©s militaires vers les serveurs cloud des deux entreprises : Amazon Web Services et Google Cloud Platform.

Toutefois, deux ans avant le 7 octobre, les responsables israÃ©liens ayant rÃ©digÃ© le contrat anticipaient dÃ©jÃ dâ??Ã©ventuelles actions en justice susceptibles dâ??Ãªtre intentÃ©es contre Google et Amazon concernant lâ??utilisation de leurs technologies dans les territoires occupÃ©s.

Ils envisageaient notamment avec une certaine inquiÃ©tude la possibilitÃ© quâ??un tribunal basÃ© dans un pays oÃ¹ Google et Amazon opÃ¨rent, ordonne Ã des entreprises de remettre leurs donnÃ©es concernant IsraÃ«l Ã la police, Ã la justice ou Ã des agences de sÃ©curitÃ© dans le cadre dâ??une enquÃªte, par exemple si lâ??utilisation de leurs produits par IsraÃ«l Ã©tait liÃ©e Ã des violations des droits de lâ??homme contre les Palestiniens.

Le CLOUD Act, adoptÃ© aux Ã?tats-Unis en 2018, permet aux autoritÃ©s amÃ©ricaines dâ??exiger des fournisseurs de services cloud basÃ©s aux Ã?tats-Unis quâ??ils transmettent des donnÃ©es, mÃªme si celles-ci sont stockÃ©es Ã lâ??Ã©tranger. Dans lâ??Union europÃ©enne, les lois sur le devoir de vigilance imposent aux entreprises dâ??identifier et de prÃ©venir les violations des droits de lâ??homme dans leurs chaÃ®nes dâ??approvisionnement mondiales, les tribunaux ayant toute latitude pour intervenir en cas de manquement Ã ces obligations.

Il est Ã noter que lorsquâ??une entreprise reÃ§oit lâ??ordre de remettre des donnÃ©es, elle est souvent soumise Ã une interdiction de divulgation par le tribunal ou lâ??agence chargÃ©e de lâ??enquÃªte, lâ??empÃªchant de prÃ©venir le client concernÃ© de la demande Ã©mise Ã son Ã©gard.

Les documents citÃ©s rÃ©vÃ¨lent que les responsables israÃ©liens ont exigÃ© lâ??insertion dâ??une clause spÃ©cifique dans le contrat visant Ã pallier cette vulnÃ©rabilitÃ©, en obligeant les entreprises Ã avertir discrÃ¨tement IsraÃ«l si elles Ã©taient contrainte de livrer ses donnÃ©es, tout en Ã©tant lÃ©galement tenues de ne pas rÃ©vÃ©ler cette obligation.

Selon *The Guardian*, un code secret est utilisÃ© pour envoyer ce signal, dispositif baptisÃ© par la suite le Â« mÃ©canisme du clin dâ??Å?il Â», mais dÃ©signÃ© dans le contrat sous lâ??appellation de Â« compensation spÃ©ciale Â».

Au cours de cette procÃ©dure, les entreprises doivent verser au gouvernement israÃ©lien des paiements en shekels (NIS) composÃ©s de quatre chiffres correspondant Ã lâ??indicatif tÃ©lÃ©phonique international du pays concernÃ©, suivis de zÃ©ros.

Par exemple, si Google ou Amazon Ã©taient contraintes de communiquer des donnÃ©es aux autoritÃ©s amÃ©ricaines (indicatif tÃ©lÃ©phonique +1) et empÃªchÃ©es dâ??en informer IsraÃ«l par dÃ©cision de justice, elles devraient transfÃ©rer 1 000 NIS au gouvernement israÃ©lien.

Dans le cas dâ??une demande similaire en Italie (indicatif +39), le montant serait de 3 900 NIS. Le contrat prÃ©cise que ces paiements doivent Ãªtre effectuÃ©s Â« dans les 24 heures suivant le transfert des informations Â».

Si Google ou Amazon estiment que les termes dâ??une ordonnance de non-divulgation (gag order) les empÃªchent mÃªme de signaler le pays destinataire des donnÃ©es, une solution de secours est prÃ©vue : elles doivent verser 100 000 NIS (environ 30 000 dollars) au gouvernement israÃ©lien.

The Guardian rapporte que pour certains experts juridiques, dont plusieurs anciens procureurs amÃ©ricains, ce dispositif est extrÃªmement inhabituel car ces messages codÃ©s pourraient contrevenir aux obligations lÃ©gales auxquelles sont soumises les entreprises aux Ã?tats-Unis, qui leur imposent de garder le silence sur une assignation.

Â« Cela semble terriblement ingÃ©nieux, mais si le gouvernement amÃ©ricain ou, plus important encore, un tribunal venait Ã comprendre le mÃ©canisme, je ne pense pas quâ??ils seraient particuliÃ¨rement indulgents Â», a dÃ©clarÃ© un ancien avocat du gouvernement amÃ©ricain. Cette procÃ©dure est dÃ©crite par certains spÃ©cialistes comme une solution astucieuse qui respecterait la lettre de la loi, mais pas son esprit.

Les responsables israÃ©liens semblent avoir pris conscience de cette difficultÃ©. Selon les documents, ils observent que leurs exigences concernant la maniÃ¨re dont Google et Amazon doivent rÃ©pondre Ã une ordonnance amÃ©ricaine Â« pourraient entrer en conflit Â» avec la loi amÃ©ricaine, et que les entreprises devraient choisir entre Â« violer le contrat ou violer leurs obligations lÃ©gales Â».

Ni Google, ni Amazon nâ??ont rÃ©pondu aux questions sur leur Ã©ventuelle utilisation du code secret depuis lâ??entrÃ©e en vigueur du contrat Nimbus.

Â« Nous appliquons partout la mÃªme procÃ©dure rigoureuse en rÃ©ponse aux ordres lÃ©gaux et contraignants concernant les demandes de donnÃ©es clients Â», a dÃ©clarÃ© un porte-parole dâ??Amazon. Â« Aucun processus nous permettant de contourner nos obligations de confidentialitÃ© face Ã des ordres lÃ©galement contraignants nâ??est mis en Å?uvre. Â»

Un porte-parole du ministÃ¨re israÃ©lien des Finances a dÃ©clarÃ© : Â« Lâ??insinuation selon laquelle IsraÃ«l obligerait des entreprises Ã violer la loi est infondÃ©e. Â»

Un porte-parole de Google a qualifiÃ© de fausse lâ??idÃ©e selon laquelle lâ??entreprise aurait Ã©tÃ© impliquÃ©e dans une activitÃ© illÃ©gale, la jugeant Â« absurde Â». Il a ajoutÃ© : Â« il serait totalement erronÃ© de supposer quâ??en tant quâ??entreprise amÃ©ricaine nous pourrions nous soustraire Ã nos obligations lÃ©gales envers le gouvernement, amÃ©ricain ou Ã©tranger.Â»

Â« Usage acceptable Â»

Les documents fuitÃ©s ainsi que des sources proches des discussions en interne Ã©tablissent que les responsables israÃ©liens craignaient Ã©galement que lâ??accÃ¨s aux services cloud de Google ou Amazon ne soit limitÃ©, ou coupÃ© complÃ¨tement, sur dÃ©cision de justice Ã©trangÃ¨re ou dÃ©cision unilatÃ©rale des entreprises elles-mÃªmes, motivÃ©e par la pression des employÃ©s et des actionnaires.

Leurs craintes reposaient notamment sur lâ??Ã©ventualitÃ© que des militants et des organisations de dÃ©fense des droits de lâ??homme utilisent la lÃ©gislation de certains pays europÃ©ens pour poursuivre les entreprises en justice, afin de les pousser Ã mettre fin Ã leurs relations commerciales avec IsraÃ«l, tout particuliÃ¨rement si leurs produits Ã©taient associÃ©s Ã des violations des droits humains.

Le mois dernier, aprÃ¨s que +*972*, *Local Call* et *The Guardian* ont rÃ©vÃ©lÃ© quâ??IsraÃ«l avait violÃ© les conditions dâ??utilisation de Microsoft en utilisant sa plateforme cloud pour stocker un vaste ensemble dâ??appels tÃ©lÃ©phoniques interceptÃ©s de Palestiniens, le gÃ©ant technologique a rÃ©siliÃ© lâ??accÃ¨s de lâ??armÃ©e israÃ©lienne Ã certains de ses produits.

En revanche, les documents fuitÃ©s indiquent que le contrat Nimbus interdit explicitement Ã Google et Amazon dâ??imposer des sanctions similaires Ã IsraÃ«l, y compris dans lâ??Ã©ventualitÃ© oÃ¹ les politiques des entreprises Ã©voluent, ou si lâ??utilisation de la technologie par IsraÃ«l contrevient Ã leurs conditions dâ??utilisation. Selon ces documents, une telle mesure entraÃ®nerait non seulement des actions en justice pour rupture de contrat, mais aussi dâ??importantes sanctions financiÃ¨res.

Les deux gÃ©ants de la tech auraient remportÃ© le contrat Nimbus face Ã Microsoft, dont la collaboration avec le gouvernement et lâ??armÃ©e israÃ©liens relÃ¨ve de contrats distincts, en acceptant de bonne grÃ¢ce ces conditions. En effet, des sources issues du renseignement ont indiquÃ© au *Guardian* quâ??IsraÃ«l prÃ©voyait de transfÃ©rer son ensemble de donnÃ©es de surveillance du cloud de Microsoft vers la plateforme dâ??Amazon aprÃ¨s que leur accÃ¨s Ã Microsoft ait Ã©tÃ© bloquÃ©.

Il semble que Google avait conscience de renoncer en grande partie au contrÃ´le sur la maniÃ¨re dont IsraÃ«l utiliserait sa technologie, et ce malgrÃ© ses dÃ©clarations rÃ©pÃ©tÃ©es affirmant que ses produits ne sont utilisÃ©s que par des ministÃ¨res israÃ©liens Â« ayant acceptÃ© de se conformer Ã ses conditions dâ??utilisation et Ã sa politique dâ??usage acceptable Â».

Selon un document du mÃ©dia *The Intercept publiÃ©* lâ??annÃ©e derniÃ¨re, le projet Nimbus est rÃ©gi par un ensemble de rÃ¨gles â??adaptÃ©esâ?•, convenues entre Google et IsraÃ«l, plutÃ´t que par les conditions gÃ©nÃ©rales dâ??utilisation habituelles de lâ??entreprise pour ses services dâ??informatique dÃ©matÃ©rialisÃ©e. Cette publication cite un courriel ayant fuitÃ©, rÃ©digÃ© par un juriste de Google, prÃ©cisant que si lâ??entreprise remportait le contrat, elle devrait Â« accepter un accord non nÃ©gociable accordant des conditions favorables au gouvernement Â».

Les politiques dâ??Â« usage acceptable Â» des deux gÃ©ants technologiques stipulent que leurs plateformes cloud ne doivent pas Ãªtre utilisÃ©es pour violer les droits lÃ©gaux dâ??autrui, ni pour encourager ou commettre des activitÃ©s susceptibles de causer un â??prÃ©judice graveâ?• Ã des personnes. Cependant, une source proche de la rÃ©daction du contrat indique que celui-ci prÃ©cise clairement quâ??il ne peut y avoir Â« aucune restriction Â» quant au type de donnÃ©es stockÃ©es sur les plateformes cloud de Google et Amazon.

Une analyse du ministÃ¨re israÃ©lien des Finances conclut que le contrat Nimbus autorise IsraÃ«l Ã Â« utiliser librement tout service Â», Ã condition de ne pas enfreindre la loi israÃ©lienne, de ne pas violer le droit dâ??auteur et de ne pas revendre la technologie des entreprises. Les conditions de lâ??accord, consultÃ©es par *The Guardian*, Ã©tablissent quâ??IsraÃ«l est Â« en droit de transfÃ©rer vers le cloud ou dâ??y gÃ©nÃ©rer tout contenu ou toute donnÃ©e quâ??il souhaite Â».

Une note gouvernementale, diffusÃ©e quelques mois aprÃ¨s la signature du traitÃ©, indique que lâ??accord donnÃ© par les fournisseurs de services cloud pour Â« subordonner leurs propres conditions dâ??utilisation Â» Ã celles du contrat montre quâ??Â« ils comprennent les sensibilitÃ©s du gouvernement israÃ©lien et sont disposÃ©s Ã accepter nos exigences Â».

Google et Amazon sont exposÃ©s Ã des critiques croissantes de la part de leurs employÃ©s et investisseurs concernant le rÃ´le que Nimbus a jouÃ© dans lâ??offensive dÃ©vastatrice dâ??IsraÃ«l sur Gaza, qualifiÃ©e de gÃ©nocide par de nombreuses organisations de dÃ©fense des droits humains et par une commission dâ??enquÃªte de lâ??ONU.

Selon des propos rÃ©vÃ©lÃ©s lâ??an dernier par *+972* et *Local Call*, un commandant de lâ??unitÃ© du Centre de lâ??informatique et des systÃ¨mes dâ??information de lâ??armÃ©e israÃ©lienne a dÃ©clarÃ© que les services cloud et dâ??Intelligence Artificielle des gÃ©ants technologiques avaient fourni Ã IsraÃ«l une Â« efficacitÃ© opÃ©rationnelle trÃ¨s significative Â» dans la bande de Gaza.

Plusieurs sources sÃ©curitaires israÃ©liennes ont confirmÃ© que lâ??armÃ©e a fait un usage intensif de lâ??infrastructure mise en place via Nimbus, notamment des centres de donnÃ©es de grande taille construits par Google et Amazon en IsraÃ«l.

Avec les conditions Ã©noncÃ©es ci-dessus, les responsables israÃ©liens souhaitaient empÃªcher les entreprises de mettre unilatÃ©ralement un terme Ã leurs services sur la base dâ??un prÃ©judice causÃ© par leurs clients, rapporte un document.

Lors de la rÃ©daction du contrat, les responsables estimaient que les risques de contestations juridiques Ã lâ??Ã©tranger Ã©taient faibles. Mais Ã lâ??heure oÃ¹ lâ??opinion publique mondiale est de plus en plus critique envers IsraÃ«l, oÃ¹ des journalistes internationaux cherchent Ã entrer Ã Gaza pour constater les dÃ©gÃ¢ts causÃ©s par une campagne dâ??anÃ©antissement rendue possible par des technologies numÃ©riques avancÃ©es, cette hypothÃ¨se pourrait sâ??avÃ©rer improbable, voire fausse.

Google a refusÃ© de rÃ©vÃ©ler quelles sont les exigences israÃ©liennes qui ont finalement Ã©tÃ© acceptÃ©es.

Â« Nous avons Ã©tÃ© trÃ¨s clairs au sujet du contrat Nimbus, de son objectif, ainsi que des conditions dâ??utilisation et de la politique dâ??usage acceptable qui le rÃ©gissent Â», a dÃ©clarÃ© un porte-

parole. Â« Rien nâ??a changÃ©. Il semble que ce soit encore une tentative de laisser entendre le contraire de maniÃ¨re trompeuse. Â»

Un porte-parole dâ??Amazon a indiquÃ© que lâ??entreprise respecte Â« la vie privÃ©e de ses clients, et nous ne discutons pas de notre relation sans leur consentement, ni nâ??avons de visibilitÃ© sur leurs charges de travail. Â»

Un porte-parole du ministÃ¨re israÃ©lien des Finances a dÃ©clarÃ© que les deux entreprises sont Â« liÃ©es par des obligations contractuelles strictes qui protÃ¨gent les intÃ©rÃªts vitaux dâ??IsraÃ«l Â», ajoutant que Â« ces accords sont confidentiels et nous ne lÃ©gitimerons pas les affirmations de lâ??article en divulguant des conditions commerciales privÃ©es. Â»

Traduction : CB pour lâ??Agence MÃ©dia Palestine

Source : +972 Magazine, en collaboration avec LOCAL CALL

date crÃ©Ã©e
2025/11/04